

# Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

tél. : + 33 (0)1 48 59 21 24 – Fax : + 33 (0)1 48 59 00 17

www.amdf.asso.fr – courriel : barsi.rene@sfr.fr

Association Professionnelle groupant les Professeurs de France et de l'Etranger

Fondée en 1909 - N° 156-493 par Charles LEFORT

Mort pour la France à Verdun le 27 Novembre 1915

Président d'honneur : Pierre GILYS

Membre fondateur du World Dance Council (W.D.C.)

Membre fondateur du C.F.P.D. de la L.N.D.P. et de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/C.F.D.A)

Membres d'honneur : W LAIRD. A BLOMQUIST. G COAD. M DURIEZ. A DUPLAIX. G GILYS.

*Le Comité Directeur vous présente ses meilleurs vœux*



**Janvier 2014** Champions de France 2013 LAT PROF Stephano Moriondo – Angélik Meyer  
N° 327

# **BULLETIN SEMESTRIEL**



### SAISON 2013-2014-1<sup>er</sup> Juillet

Règlements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Enchainements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Démonstrateurs congrès 1/2h	18xsmic-10,00€	=	180,00€
Ch de France Prof – 1 <sup>er</sup> prix mini	30xsmic-10,00€	=	300,00€
Ch de France Prof – 2 <sup>e</sup> prix mini	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Ch de France Prof – 3 <sup>e</sup> prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof – 4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Ch de France Prof (40&+) – 1 <sup>er</sup> prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof (40&+) – 2 <sup>e</sup> prix mini	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Ch de France Prof (40&+) – 3 <sup>e</sup> prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€

### Insertions publicitaires, soutien à l'AMDF

Pour 1 N° 1/8 page	07xsmic-10,00€	=	070,00€
1/4 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€
1/2 page	28xsmic-10,00€	=	280,00€
1 page	56xsmic-10,00€	=	560,00€
Pour 4 N° 1/16 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€

**Les maquettes des textes à insérer seront adressées accompagnées du règlement correspondant, au siège de l'AMDF 22, rue Victor-Hugo – 93100 Montreuil**

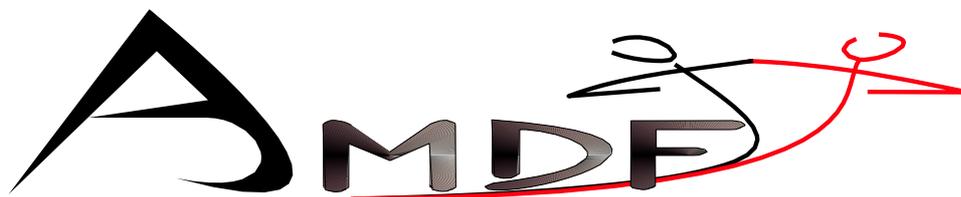
Dossards AMDF	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen EAT droit d'inscription	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Examen EAT 1 examinateur	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen professionnel 3 examinateurs	27xsmic-10,00€	=	270,00€
Examen professionnel droit d'inscription	28xsmic-10,00€	=	280,00€
Cotisation AMDF	25xsmic-10,00€	=	250,00€
Location horaire Salle	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Congrès – CHT.FR.PROF. Caméra – Vidéo	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Cahiers – théories Congrès AMDF	03xsmic-10,00€	=	030,00€
Honoraires minimum Juge-Moniteur	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Honoraires minimum Juge-Professeur	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Scrutateur prof.mon	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Compétiteurs + Juges prof. Licence LNDP	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Location disquette skating	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs AMDF Carte annuelle	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs WDC Carte annuelle	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Compétiteurs prof. Licence WDC/CFPD	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Lien AMDF-Site Web	02xsmic-10,00€	=	020,00€

### Communiqué du CD

Pour tout renseignement dont vous  
 Pourriez avoir besoin, le Secrétaire  
 Se tient à votre disposition au  
 0148592124 .La Trésorière Générale  
 Se tient à votre disposition au 0630778331  
 Le mercredi de 14h00 à 17h00. Nous vous  
 Remercions de bien vouloir  
 respecter cette demande. Le CD

### Grand Prix de France Prof. Juges :

LA + SEGUE LA: **2014** JY. Bullones. / R Peyrache.  
 ST + SEGUE ST : **2014** M. Aufrere. / J. Sarabia.  
 10 DANSES : **2014** J. Barsi. / J Gérard.



## **EXAMENS PROFESSIONNELS AMDF**

Sur la base des théories : L.QUET (Danses Anciennes) O.M. AUFRERE (Salsa)  
F. VISELE (Musique –Généralités) J. SARABIA (Social Danse) W. LAIRD (Latines)  
G. HOWARD (Standard) D. BENGASINI (Rock'nRooll. Tango Arg. Boogie. Hip Hop)  
A. PIGA (Claquettes) R.BARSI (Valse V. Valse F)

**La prochaine session d'examens professionnels aura lieu les 01 & 02 Mars 2014.**

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire, dans les meilleurs délais, leurs - demande d'inscription par ECRIT en précisant « EAT » ou « CAPAD » ou « BPED : Rock ou Latines ou Standard ».

« MPDC : Latines ou Standard » ou « Moniteur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » ou « Professeur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » auprès du SG : R. BARSIS 22 rue Victor – Hugo – 93100 Montreuil. Les bulletins d'inscriptions non accompagnés des deux chèques de règlement seront considérés comme nuls (inscriptions + passage)

**DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : 22 FEVRIER 2014**

### **Cout de l'examen pour le candidat**

il est perçu un droit d'inscription définitif pour chaque examen professionnel partiel.

#### **Droit d'inscription :**

EAT	15x	SMIC horaire	CAPAD	28x	SMIC horaire
BPED Rock	28x	SMIC horaire	BPED Latine	28x	SMIC horaire
BPED Standard	28x	SMIC horaire	MPDC Rock	28x	SMIC horaire
MPDC Latine	28x	SMIC horaire	MPDC Standard	28x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

#### **Droit de passage EXAMINATEUR :**

EAT	09x	SMIC horaire	CAPAD	27x	SMIC horaire
BPED Rock	27x	SMIC horaire	BPED	27x	SMIC horaire
BPED Standard	27x	SMIC horaire	MPDC Rock	27x	SMIC horaire
MPDC Latine	27x	SMIC horaire	MPDC Standard	27x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

En cas d'échec, le candidat paye le droit de passage d'examen à chaque tentative.

D'autre part, une indemnité forfaitaire est perçue à chaque session d'examen(1) :

Taux horaire du SMIC (actuellement : 10€)

**Les examinateurs seront indemnisés directement par les candidats le jour de l'examen.**

### **COMMUNIQUE : A TOUS LES PROFESSIONNELS MEMBRES DU CFCDA.**

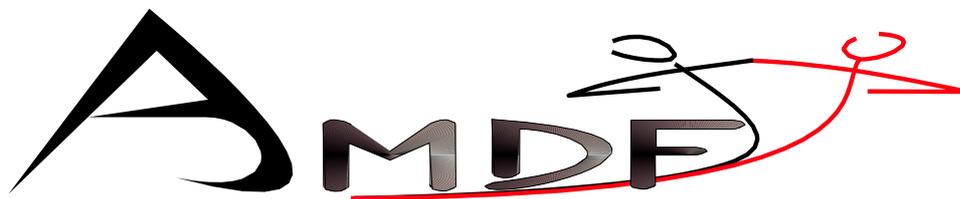
A Japy le samedi 23 aout 2014 et chaque année il vous sera désormais possible de faire passer les médailles de bronze à platine à vos élèves : il vous suffit pour cela d'envoyer le bordereau du passage de médailles accompagné du chèque correspondant à Aude PRAGA :

**DEMANDE D'ADHESION AU COMITE FRANÇAIS DES CENTRES DE DANSE**

**POUR AMATEURS.** Délégué par l'AMDF pour la gestion des passages et concours de médailles.

**Pour toute nouvelle adhésion au CFCDA :**

**Aude PRAGA PTE du CFCDA. 46 rue Dupont-des-Loges- 57000 METZ**



AMDF : A l'attention de René BARSIS et François VISELE

22 rue Victor Hugo 93100 MONTREUIL

Aix en Provence, le 28 juin 2013

Cher René, Cher François,

En vue de la réunion de votre congrès annuel du mois d'août prochain, je reviens vers vous afin de faire le point de l'évolution du dossier des CQP, afin que vous puissiez utilement informer vos adhérents. Malheureusement, ce dossier n'a pas évolué. Aucun CQP n'a été à ce jour créé en matière d'enseignement de la danse de société. J'ai relancé dernièrement les organismes compétents, à savoir le Ministère de la Culture mais aussi la Commission Paritaire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Je n'ai reçu aucune réponse du rapporteur de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles à ma précédente interrogation sur le point de savoir quelles avaient été les avancées du dossier concernant la promotion des CQP à laquelle il avait souscrit en décembre 2010. J'ai interrogé également le Président de la Commission Paritaire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour connaître les raisons qui s'opposaient à la création de CPNEF dans ce secteur. Je n'ai à ce jour obtenu aucune réponse et, en l'état de la réglementation actuelle, aucun diplôme n'est requis. Je reviendrai vers vous dès que j'aurais du nouveau. Bien amicalement.

*Thierry-Laurent GIRAUD Avocat à la Cour*

.....  
**MERCI POUR CE CONGRES 2013**

Bonjour René, Merci cette année encore pour ce congrès, qui à mon sens était plus orienté vers ce qu'attend un enseignant d'une telle réunion. Plus de "matière" pour les débutants, que ce soit dans l'enseignement d'une danse spécifique, ou dans l'enseignement tout court. Il ne faut pas oublier, et la liste des nouveaux diplômés EAT et CAPAD en est la preuve, que les "profs" de danse ne sont pas encore tous des experts en toute danse. J'ai pour ma part vraiment apprécié l'intervention de Delphine en Salsa; c'est ce que j'attendais depuis quelques congrès. Expérience à renouveler, en proposant des petites chorées faciles à retransmettre. Autre remarque sans prétention; j'ai trouvé les intervenants étrangers plus abordables (même si moins réputés que leurs prédécesseurs, et bien que j'ai apprécié à leur vrai valeur les intervenants des années passées). Les chorégraphies proposées étaient moins complexes, tout en étant très visuelles. Bravo à Josette, François et Cyril, pour leurs cours toujours très clairs et agréables à suivre. Voici maintenant quelques suggestions pour le prochain congrès. Il pourrait être intéressant de proposer au moins deux danses à des niveaux débutants, avec reprise des explications des pas de base (je pense à la country - Dorothee toujours très agréable, et facile à suivre- ou encore au West coast). Pour terminer avec mes commentaires, j'ai trouvé l'intervention de salsa colombienne très bien exécutée, mais sans réel intérêt pour l'enseignement tel que je le pratique. Cependant, il peut être intéressant d'inviter chaque année un intervenant dans un style de danse que nous pratiquons peu ou pas, pour garder l'esprit ouvert à toutes ces interprétations des musiques du monde. Je m'arrêterai là, mon intention n'étant pas de porter un jugement exhaustif sur chaque intervenant, mais simplement de donner un avis en toute humilité, n'étant pas moi-même un top niveau mondial. Merci encore pour cette belle organisation, à l'ensemble du CD. A bientôt. *Bruno GAZET*

.....  
Bonjour, Toute nouvelle (et débutante !) au sein de l'AMDF je tenais à vous féliciter et à vous remercier pour ces 3 jours de pur bonheur. J'ai été tout particulièrement extrêmement impressionnée par la qualité de certaines lectures et de leur intervenant ainsi que la diversité de ce qui nous a été proposé. Il y en avait pour tous et pour tous les goûts! C'était très intéressant. J'ai trouvé que l'ensemble était très riche en enseignement de tous genres. Quoi qu'il en soit, je retiens les dates pour l'année prochaine d'ores et déjà ! Cordialement, Bravo à tous et encore merci. *Sandrine TOTH*

.....  
Bonjour René, Nous regrettons vivement de ne pas avoir été présent jusqu'à la fin du congrès pour raisons familiales. C'est toujours avec plaisir que nous aimons participer au Congrès AMDF. Plusieurs participants nous ont fait un compte rendu élogieux des différents intervenants. Au plaisir de se retrouver. Cordialement *D. BENGASINI*



## COMMUNIQUE

### **Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!!**

**Pour être Juge et / ou Directeur Technique (Chairman) WDC Amateur League) vous devez :**

- En avoir la qualification (voir liste sur le bulletin officiel AMDF)
- Être à jour de votre cotisation annuelle AMDF/CFPD seul membre reconnu du WDC
- Être à jour de votre cotisation annuelle du WDC par l'intermédiaire du CFPD

**ADHESION AU WDC** Les modalités d'adhésion au WDC pour les groupements professionnels, sont précisées dans les statuts WDC et n'autorisent qu'un membre par Pays quel qu'il soit. **Le membre reconnu pour la France est : le CFPD sous la Présidence de René BARSII.** De ce fait toutes les licences

professionnelles de juges, compétiteurs et professeurs doivent être gérées par le CFPD membre du WDC

**ADHESION A LA W.D.C. Amateur League :** La WDC Amateur league applique un système d'appartenance multiple et ouvert, qui autorise toute organisation à devenir membre de la WDC-AL même s'il existe déjà un ou des membre(s) dans le pays. Les organisations WDC-AL doivent être ouvertes à tous les compétiteurs. Mais elles doivent être jugées par des membres licenciés WDC

Demande de Carte de Juge WDC Amateur League

Mr/Mme/Mlle Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Demande d'enregistrement en tant que juge WDC : Standard / Latines

Je suis membre d'une organisation affiliée à l'organisation membre du WDC Représentant le pays concerné.

Nom de l'organisation membre du WDC Amateur League..... Je m'oblige à respecter les règles en vigueur du WDC et toute modification ultérieures de celles-ci, conformément à ses statuts. Cette demande est à envoyer au Président du Conseil Français Professionnel de Danse. CFPD. R.BARSII Président. 22, Rue Victor Hugo 93100 Montreuil

.....  
**PASSAGES EXAMENS AOUT 2013 . 11 candidats – 11 reçus.**

**LES EXAMINATEURS :** R Barsi. A Praga. D Bengasini. F Visèle. C Faguet.

**C.P.A.D:** Stasiulis marina 658 pts B. Ragusa Bernard 606 pts B. Carrez John 712 pts B.

Fionda Laetitia 600 pts B. Cabezas 534 pts AB.

**B.P.E.D. LAT:** Cuisse Marcel 640 pts B. Dumont Celine 800 pts TB.

**M.P.D.C. LAT:** Marouby Martine 799 pts TB. Marouby Jean-Pierre 784 pts TB

**M.P.D.C. ST:** Legal Christiane 617 pts B

**PROF TANGO ARG :** Krygiel Gerard 202 pts TB..

**RESULTATS. EAT:** Lobet clara 16pts (tb). Cabezas fernand 16pts (tb)

.....  
**J'ai la tristesse de vous faire part du décès de Pierre DOLLEANS**

*Survenu le 29 décembre 2012, à l'âge de 80ans . il était le Pt de la CFDA. Nous avons perdu un grand un ami fidèle des Danseurs Professionnels, Amateurs et de l'AMDF. Il avait une vision nationale et internationale. René BARSII Secrétaire général AMDF | Pt du CFPD membre de la WDC. le Comité Directeur de l'AMDF présentent leurs très sincères condoléances à sa famille et ses amis .*



## **JUGES PROFESSIONNELS : CFPD/LNDP/AMDF/WDC**

Listes valables jusqu'à publication des listes suivantes : Art 12 et 13 – RI AMDF.

**QUALIFICATION : Compétitions et Championnats professionnels (A).**

**Championnats du Monde d'Europe et World Séries. La & ST (●) LA (◆) ST(■)**

Aufrère M. (A●) Auxenfants O.(A●) Barsi J.(A●) Barsi R.(A●) Bengasini D.(A)

Bullones J- Y.(A●) Cerveau C.(A●) Chalies M.(A) Crand D(A●) Cruveilhaier J.(A■) Delcroix N.(A◆)

Dufau M-H.(A●) Duplais A.(A) Faguet C.(A) Fouchet D.(A●) Fouchet F. (A●) Gérard J.(A●)

Jacquot De.(A) Marouby J-P. (A) Marouby M.(A) Peyrache R.(A) Praga A.(A) Quet L.(A)

Sarabia J. (A●) Simeone A.(A) Visèle F.(A●)

**Directeurs techniques présentateurs :**

Aufrère M. Barsi R. Chalies M. Jacquot D. Praga A. Visèle F.

**Scrutateurs:**

Aufrère M - Barsi R - Brodier F - Chalies M - Cruveilhaier J - Fouchet F- Jacquot De -Peyrache R - Visèle F-

**Relations avec les médias :** Aufrère Michel - Gérard Josette

## **COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS AMATEURS**

**Reconnus juges compétitions et Championnats WDC / AL (●)**

Alliot N(C) Aufrère M(A●) Auxenfants O(A●) Barsi J(A●) Barsi R(A●) Bengasini D(A●)

Billonneau M(C) Blondeau P(B●) Bounouh A(B●) Bourguignon N(B●) Brodier F(C) Bullones J-Y(A●)

Cerveau C(A●) Chalies M.(A) Clanet R(B●) Clanet P(B●) Crand D(A●) Cruveilhaier J(A●)

Delcroix N( A●) Dufau M-H(A●) Duplais A(A) Faguet C(A●) Fouchet D(A●) Fouchet F(A●)

Galinaud S (A●) Gauthier C(B●) Gérard J(A●) Hartmann S(B) Jacquot C(B●) Jacquot De(A●)

Jacquot V(B●) Legal C(B) Le Martin M(B) Lemouroux Y(B●) Masse L(B●) Minniti A(B●)

Moreau C(B●) Moreau PH(B) Nacet C(B●) Papadopoulos M(C) Peyrache R(A●) Pijol H(B●)

Praga O(A●) Quet L(A●) Sarabia J(A●) Simeone A(A●) Thibault C(B) Trolliet G(B●) Verdot C(B●)

Visèle F(A●) Voirin N(B●) Voirin S(B●) Weber C (B●)

**Directeurs techniques présentateurs :** Aufrère M - Barsi R- Chalies M - Cruveilhaier J - Praga A - Jacquot De - Lemartin M – Massé L – Peyrache R - Visèle F -.

**Liste des scrutateurs officiels :** Aufrère M - Barsi R - Brodier F - Chalies M - Cruveilhaier J - Fouchet F - Jacquot C - Jacquot De - Lemartin M - Masse L - Moreau C - Peyrache R - Visèle F -

.....  
COTISATIONS 2013/2014 : AMDF - LNDP - CFPD – WDC. Adhérent AMDF. N°

Nom : ..... Prénom.....

Adresse : .....

Code Postal..... Ville.....

Tél. .... Fax.....

Port..... Courriel.....

Adhésion AMDF : 250€00. Compétiteur WDC : 080€00. Licence Juge LNDP : 050€00

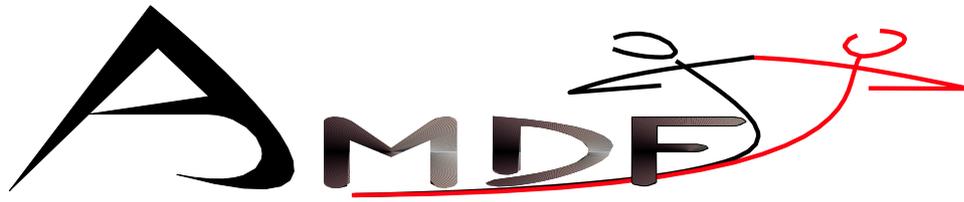
Licence Compétiteur LNDP : 050€00. Juge AMDF (AL) :100€00.

Juge CFPD/WDC (AL) : 080€00. Lien AMDF vers votre site web: 020€00.

TOTAL €..... Chèque à l'ordre de l'AMDF

Siège social : 22, rue Victor-Hugo 93100 Montreuil.

Signature



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU A.M.D.F.**  
**ET DE LA REUNION PREPARATOIRE DU CONGRES.**  
**DRAGUIGNAN - Le 23 Juillet 2013 - 18h30 Ecole de danse F.VISELE**

**PRESENTS** : Bureau AMDF. R. BARSÌ – D. BENGASINI M.CHALIES C. FAGUET –F.VISELE

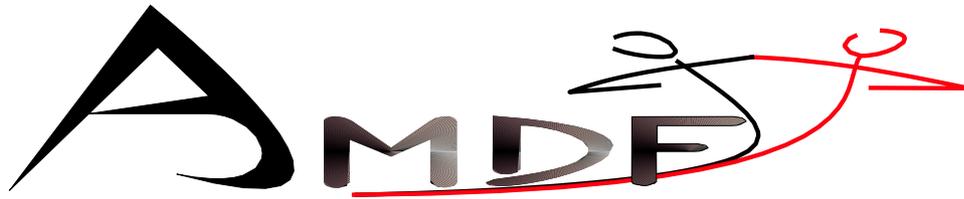
**Organisation** : Congrès AMDF. J. GERARD - A. PRAGA - M. BENGASINI - G. TROLLIET - F. VISELE - R. BARSÌ - D. BENGASINI - M.CHALIES - C. FAGUET - F.VISELE.

**EXCUSES** : G. GILYS - A. LANNIER - R. PEYRACHE - L. QUET, avec pouvoir à R. BARSÌ.

1. **LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION DE COMITE** : Édité dans le bulletin de Juillet 2013 adressé par Mail à tous les membres. 2. **PARRAINAGES** : Acceptés par mail après consultation des Membres du Comité Directeur : HOUEIX Maria-Isabel, 78 Carrières sur Seine, J GERARD. HARADA Delphine, 92 Neuilly sur Seine, SUKY. FRUCHARD Magali, 13 Éguilles, J GERARD. LAMBERT Soledad, 83 Saint-Raphaël, F VISELE. CABEZAS Fernand, 74 Siez, C VERDOT. LOBET Clara, 37 Joué les Tours, V JACQUOT. 3. **BILAN DES ADHERENTS** : L'enregistrement des règlements lors du Congrès ou en cours d'année, la transmission par René Barsi des règlements à Roger Peyrache, puis le transfert à Colette Faguet pour enregistrement et à Aude Praga qui se charge de la confection des étiquettes ne semble pas très simple, et il s'avère que quelques adhérents disparaissent en cours de route. Pour le Congrès 2013, revoir le classement par ordre alphabétique des adhérents. 4. **IMPRIME POUR DEMANDE D ADHESION** : R.A.S. pour cet imprimé préparé par François VISELE/R.BARSÌ à faire compléter par les membres Diplômés ou non diplômés d'une autre fédération qui souhaiteraient rejoindre l'A.M.D.F. 5. **REGLEMENT PRO/AM** : François VISELE et François FOUCHET: OK. Pour mise en application : 6. **C.Q.P.** François VISELE a contacté Thierry GIRAUD. La piste semble bloquée pour le moment. 7. **ADOPTION DU R.I. DE L'A.M.D.F.** : Accepté lors de la dernière réunion. 8. **DELEGUES A.M.D.F. A BLACKPOOL** : Josette GERARD remarque que rien de particulier n'a été à signaler cette année, mais constate que personne n'a parlé de l'A.D.D. (Artistic Dance Département), que ce soit à l'A.G.M. ou au Social. 9. **ADJUDICATION DES CHAMPIONNATS PROFESSIONNELS** : Août 2014 : Championnat de Standard et Sègue Standard. 10. **LISCIO** : Nouvelle appellation du Liscio. Danse de Style Français (Liscio). 11. **COMMISSIONS** : François VISELE va voir avec Monique CHALIES pour travailler à la reconstruction et au Fonctionnement de ces commissions. 14. **WDC AL - Directeurs Techniques – Juges (FRANCAIS)** : Conformément aux règlements WDC, seuls les juges et directeurs techniques agréés par le WDC (via l'AMDF) peuvent officier aux cours des compétitions WDC/AL. De ce fait, les organisateurs de la FFSD se voient dans l'obligation de demander à des étrangers ou à des membres de l'AMDF d'occuper ces postes. 16. **CHAMPIONNATS AOUT 2013** : 3 couples inscrits pour le Championnat de Latines. 2 couples inscrits pour le Championnat de Sègue Latines. 17. **CONGRES** : Jeudi : Installation de la salle : Comme l'an passé, dès l'A.G. terminée, tous les membres des Comités Directeurs AMDF/LNDP/CFcDA. Se rendront à Japy pour l'installation de la salle. Monique Chaliès devra être partie à 17 h 00. **Vendredi** : Monique Bengasini sera absente à l'entrée. Alice Lannier contrôlera les arrivées avec Gilberte Gilys. Les listings des membres seront refaits par ordre alphabétique et non plus par numéros. Thierry Coquillat assurera le Bar et pourra servir des assiettes de tapas tout au long du Congrès. Afin qu'il puisse gérer ses stocks, il serait bon de faire passer le message sur le site Internet de l'A.M.D.F. Prévision de repas AMDF : 30 Vendredi midi, 70 Samedi, 40 Dimanche midi. **Samedi** : La dernière lecture se terminera à 12 h 15 et René a convoqué les compétiteurs pour 10 h 30. Faire corriger d'urgence l'entry forme de la façon suivante : Remise des dossards 12h00. Début des compétitions 13h30. Monique doit acheter les coupes et des petits trophées (plateaux ?) Pour les vainqueurs des Trophées de France. **Dimanche** : Les démonstrateurs ont reçu une lettre les informant qu'ils seraient payés à la fin du Congrès, après la remise des diplômes. Apéritif comme les deux dernières années. Monique achètera du Crémant (15 bouteilles) + crème cerise et pêche de vigne. La séance est levée à 20 h 30. Compte rendue par Monique Chaliès secrétaire adjointe.

**CONGRES 2013 – ASS.GLE : AMDF AOUT 2013**

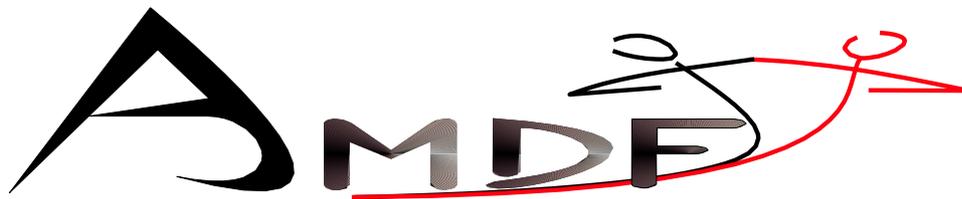
**Points 1/et 2** : Après avoir présenté les regrets de notre Présidente Lina Quet de ne pouvoir être parmi nous, M.Aufrère, Directeur de la Procédure présente l'ordre du jour .Après vérification du quorum (présents, pouvoirs) l'assemblée peut délibérer valablement.



### CONGRES 2013 – ASS.GLE 22 AOUT 2013 : Point 3/ Rapport moral et d'activité par René BARSI.

Le Ministère de la Culture reste le Ministère de Tutelle de la Danse et l'interlocuteur privilégié des professionnels même si la collaboration du Ministère de la Jeunesse et des Sports puisse être souhaitable dans certains domaines, elle ne peut s'exercer que par le dialogue et non par des individus. Activités internes : Réunions moins nombreuses Côté Directeur, Bureau AMDF, FFCD, CFCDA, LNDF -4 réunions. Vote par Internet sur différents sujets et les parrainages –source d'économies. 6 réunions internationales =3 délégués A.M.D.F, C.F.P.D. Les livres des différents examens sont disponibles. Etre membre AMDF ne donne que des avantages, être formateur, examinateur ou Juge AMDF est une référence ! Rappels/ 1/ Il n'est plus nécessaire de passer EAT pour les examens de Salsa, Tango Argentin, Hip Hop et Claquettes. 2/ Toujours pas de lettre recommandée ni de courrier suivi pour votre correspondance, utiliser uniquement Fax ou courriel. Syndicat (Rectificatif). Aucune convention entre l'AMDF et le Syndicat n'a été signée à ce jour, l'AMDF n'est donc impliquée dans aucune des actions menées par ce Syndicat. Le R.I. de ce syndicat mentionne à tort que les diplômes AMDF ou reconnus par elles sont nécessaires pour adhérer à ce syndicat. Activités externes : Relations W.D.C. : la France est invitée (9 juges) pour juger les Chts Professionnels et Gd Prix d'Europe et du Monde en 2012 et 2013. (Gde Bretagne, Allemagne, Ukraine, Russie, Canada, U.S.A.). L'A.M.D.F. prend une part importante dans la restructuration de la W .D.C. Josette Gérard a été confirmée responsable de l'organisation de Disney pour la France. Le C.F.P.D. (AMDF, LNDF, FFCD – « cfcda/ cfda/amdf (al) » est confirmé comme le seul et unique adhérent professionnel français par la W.D.C. Nouvelles orientations de la W.D.C. : une nouvelle section « Artistic Dance Département » des informations seront données au cours du Congrès. Chaque membre de l'AMDF se doit de faire connaître l'Académie et de relancer l'intérêt pour notre diplôme en stimulant la DANSE DE COMPETITION en France. Nous restons toujours en attente des propositions de la commission de « Danse de Style Français(Liscio) » En conclusion, une saison 2012/13 positive pour le CFPD et ses membres. Enfin je terminerai ce rapport par une citation que J'aurais aimée être de moi... *« Exister est un fait, vivre est un art. Tout le chemin de la vie, c'est passer de l'ignorance à la connaissance, de la peur à l'amour »*

Ce rapport, mis aux voix, est adopté à l'unanimité. Point 4/ Exposé sur la situation nationale de la Danse, avec rapport des différentes commissions a/ COMMISSION FINANCIERE. Brodier Fabrice Vérification des pièces justificatives de la Comptabilité, tout est OK. b/COMMISSION DE DANSE PROFESSIONNELLE : François Visèle informe que M.H. Dufau souhaitant être déchargée de la Présidence de la L.N.D.P, J.GERARD a été élue à cette fonction, M.H.DUFAU devenant Vice-présidente. c/ COMMISSION DE DANSE SOCIALE : En l'absence de D.Jacquot, (nommé Vice Pt de la Danse Sociale à la WDC) F.Visèle a peu d'informations à donner, (en conséquence, ce rapport ne sera pas soumis au vote). d/COMMISSION AMATEURS C.F.R.A : D.Bengasini après une période d'accalmie le Conseil des Médailles repart à la hausse, 30 écoles adhérentes pour la préparation au passage des médailles. Pour les claquettes, adhésion de nouveaux clubs de participants aux compétitions. Au nom de la F.F.D.J.-IDO, D.Bengasini regrette le manque d'intérêt des membres de l'A.M.D.F, tant compétiteurs que spectateurs, pour les organisations – championnats ou stages- au niveau régional, national et international. e/DELEGATIONS REGIONALES : F.Visèle nous attendons des Délégués Régionaux qu'ils fassent connaître l'AMDF et soient nos ambassadeurs dans leurs régions. f/COMMISSION D EXAMENS : F Visèle nous recevons beaucoup de demandes de renseignements de la part d'associations qui souhaitent avoir des professeurs diplômés de l'AMDF. Une nouvelle brochure d'enchaînements est disponible. g/COMMISSION AMATEURS C.F.C.D.A: A. Praga le CFCDA se porte bien avec une augmentation de passage de médailles. (16 organisations cette année). 2 couples à Blackpool, grand succès du Trophée de France. Même sans couples en compétition, il conviendrait de développer les formations danseuses. Et ne pas oublier l'importance de Disney qui est une manifestation unique, d'une importance énorme qui se déroule dans une ambiance extraordinaire. En ce qui concerne l'Amateur League, F.Visèle rappelle que les règlements sont ceux de la WDC et que pour organiser et juger, il faut être membre de la W.D.C. point 5/ Situation Internationale : R.Barsi, pour la première fois, la World a interdit la double licence de juges Prof au Danemark, mais la WDC se développe de plus en plus dans le monde entier. Point 6/ Rapport Financier : C.Faguet cette année nous avons réduit les dépenses, avec moins de déplacements et notre budget est équilibré. Sans questions, ce rapport est adopté à l'unanimité. Point 7/ Réélection de la Commission de Contrôle Financier : M.H.Dufau, F.Brodier, D.Fouchet. Aucune candidature n'ayant été proposée, la commission est réélue dans son intégralité.



**CONGRES 2013 – ASS.GLE 22 AOUT 2013 : Point 8 /Réélection du tiers sortant du Comité Directeur :**  
René Barsi informe l'AG de la démission du CD AMDF de Denis Couderc. Le CD à l'unanimité regrette cette décision mais doit en prendre acte. Réélection du tiers sortant du Comité Directeur : C.Faguet , M.Chalies, R.Barsi,F.Visele, M.Aufrere. Aucune candidature n'ayant été proposée, le tiers sortant du Comité Directeur est réélu dans son intégralité. **Point 9/ Certificat de Qualification Professionnel :** A ce jour, notre avocat, Me Giraud n'a reçu aucune réponse des différents Ministères contactés. Par ailleurs, il conviendrait de réfléchir à la possibilité de protéger le nom de l'AMDF pour que certains qui ne sont plus adhérents bien que titulaires d'un diplôme obtenu depuis longtemps et sans avoir acquis le titre de Professeur- ne puissent faire état dans leur publicité d'un titre qui prête à confusion. Aucune demande de parole n'ayant été enregistrée, la séance est levée à 17 heures. A l'issue de l'Assemblée Générale, le CD se réunit afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau : Tous les membres sortants se représentent et sont réélus à leur poste à l'unanimité, à savoir :  
Mme Lina QUET, Pte. Mr Dominique BENGASINI, Vpt. Mr François VISELE, Vpt. Mr René BARSII, SG.  
Mme Monique CHALIES, S adte. Mme Colette FAGUET, TG. Mr Roger PEYRACHE, Tr Adt.  
La séance est levée à 17 h 15

**ASS. GLE L.N.D.P. 22 AOUT 2013 –**

En l'absence de la Présidente Marie-Hélène DUFAU, excusée, François VISELE dirige l'Assemblée. Il nous fait lecture de la lettre de Marie-Hélène contrainte de donner sa démission pour des raisons Personnelles importantes, mais accepterait néanmoins de rester Vice-présidente de la Ligue. Pour leur première année en professionnels Cyril PASSERAT et Lucie JEANNE ont représenté la France dans tous les Championnats Officiels ; ils se sont honorablement classés. Angélique MEYER a changé de partenaire en début de saison et avec Stefano MORIONDO, ils ont déjà participé à de nombreuses compétitions et obtenus d'excellents résultats. La France est régulièrement sollicitée pour nommer un juge pour chaque grand Championnat. Nouveau Règlement des Championnats officiels (WDC) : Deux couples sont toujours sélectionnés pour représenter chaque Nation. La veille, possibilité aux autres couples le désirant, moyennant 100 Euros d'inscription, de participer à une sélection pour participer également au Championnat.

Tiers sortant : Monique CHALIES. Se représente - Réélue à l'unanimité.

Mise en place d'un formulaire permettant à des professionnels, diplômés ou non, de rejoindre l'AMDF.

Couples inscrits pour le Championnat Latines 2013 : Cyril Passerat et Lucie Jeanne

Angélique Meyer et Stefano Moriondo. Florian Trarieu et Diana Buraka

Aucune questions diverses. La séance est levée à 10 h 15.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le CD se réunit afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau : François VISELE, Vice-président, dirige la réunion. Suite à la démission de Marie-Hélène DUFAU de la Présidence, le poste de Président est libre. Après avoir fait le tour des membres du Comité, François VISELE propose Josette GERARD à ce poste. Bien que n'étant pas particulièrement partante, Josette, consciente de la difficulté de trouver un Remplaçant, accepte ce poste de Présidente. Décision acceptée et votée à l'unanimité. Composition du nouveau Bureau :

Présidente : Josette GERARD. Vice-présidente : Marie-Hélène DUFAU.

Vice-président : François VISELE. Secrétaire : René BARSII. Trésorier : Serge GALINAUD.

La séance est levée à 10 h 40.

**Compte-rendu de l'AG du CFCDA – 22 août 2013 – Montreuil**

Début 11h15 - Le quorum étant atteint, l'AG peut avoir lieu.

Membres du CD présents : F.visèle – R.Barsi – A. Praga – D.Fouchet – M.Chaliès – C.Faguet –

D.Bengasini **Rapport moral de la présidente** : A. Praga fait part de l'absence de certains membres du CD pour des raisons familiales et/ou de santé : J.Sarabia – MH.Dufau – R.Peyrache – JY.Bullones.



### ASS. GLE .C.F.C.D.A. 22 AOUT 2013 –

Elle remercie le CD pour son travail tout au long de l'année et souligne la bonne ambiance qui règne en son sein. Le nombre d'adhérents est en hausse : 699 (contre 613 en 2012). Le CFCDA c'est : 33 centres et 53 professeurs en 2013. Le CFCDA est dynamique et le nombre d'organisations est en hausse.

Concernant les trophées de France, 80 écoles étaient présentes. Quelque soit le lieu et la date choisie, la participation est constante. Elle souhaite rappeler que les compétiteurs doivent être à jour de leur cotisation le jour de la compétition et attirer l'attention sur le respect des classes d'âges (point évoqué plus tard dans la réunion). Organisations prévues pour 2013/14 : 26/10 Nancy CFCDA + AL – 9/11 Cholet CFCDA – 16/11 Joué les Tours CFCDA – 23/11 Rueil Malmaison CFCDA – 8/02 Courbevoie CFCDA + AL – 15/02 Tours CFCDA – 7/06 Cergy CFCDA – 14 ou 21/06 Paris ? CFCDA + AL. Pour les trophées de France 2014, plusieurs dates sont possibles : 10/11 mai – 17/18 mai – 5/6 juillet. Un appel de candidature sera fait pour le lieu d'organisation. Vote du quitus de la présidente et de la trésorière : le rapport de la trésorière C.Faguet est voté à l'unanimité. A noter la forte augmentation des dépenses en raison de l'organisation de 2 trophées de France sur le même exercice (juillet 2012 et mai 2013).

Réélection du 1/3 sortant du CD : JY.Bullones, le membre sortant se représente et est réélu à l'unanimité. Questions diverses : Mise en conformité de l'art. 22 du RTH CFCDA avec l'art. 11 du RI de l'AMDF. Présentation et adoption du règlement 2013/14 : Pour diminuer les dépenses lors d'une organisation groupée trophées + ch. de France pro, il est proposé que les juges français nommés pour le ch. de France pro, jugent aussi les trophées même s'ils ont déjà jugé les trophées l'année précédente. Cette proposition est adoptée, elle sera soumise à l'AMDF. Evocation du respect des classes d'âge suite à des plaintes de compétiteurs : Il sera demandé une photocopie du recto de la carte d'identité avec la demande de licence et la date de naissance figurera sur la licence. Clôture de L'AG à 12h10. A la suite de cette AG s'est tenu le CD du CFCDA : A noter la démission au poste de secrétaire de R.Peyrache. Il reste membre du CD. Le CD se compose ainsi de : Présidente : A. Praga – Secrétaire : D.Fouchet – Trésorière : C.Faguet – Directeur Technique : F.Visèle.

Membres : M.Chaliès/JY.Bullones/MH.Dufau/J.Sarabia/D.Bengasini/R.Barsi/R.Peyrache.

## Actualité juridique

### Pour quelle durée un bail commercial est-il renouvelé ?

Sauf accord des parties pour une durée plus longue, un bail commercial conclu pour une durée de 12 ans se renouvelle pour 9 ans. En principe, un bail commercial est conclu pour une durée de 9 ans, soit la durée minimale imposée par la loi. Toutefois, bailleur et locataire peuvent convenir d'une durée plus longue, par exemple 12 ans. Dans ce cas, la question se pose de savoir si le bail se renouvelle pour une nouvelle période de 12 ans ou bien seulement pour 9 ans. Ainsi, dans une affaire récente, un bail commercial avait été conclu pour une durée de 12 ans. À la fin du bail, le bailleur avait envoyé au locataire un congé avec offre de renouvellement pour une nouvelle durée de 12 ans. Or, ce dernier n'avait pas répondu à cette offre. Le bail s'était néanmoins renouvelé car le contrat initial prévoyait le renouvellement. Un litige portant sur la durée de ce bail renouvelé avait alors opposé les parties. Ayant constaté qu'après la date d'effet du congé, aucun accord sur la durée du bail renouvelé n'était intervenu entre les parties, les juges en ont déduit que, comme le soutenait le locataire, le bail s'était renouvelé pour 9 ans, et non pas pour 12 ans. En effet, ils ont tout bonnement appliqué la disposition du Code de commerce selon laquelle « la durée du bail commercial renouvelé est de 9 ans, sauf accord des parties pour une durée plus longue ».

[Cassation civile 3e, 18 juin 2013, n° 12-19568](#)

Professionnels : vous pouvez payer en espèces à l'étranger sans limite de montant ni amende fiscale. L'interdiction pour les professionnels de payer en espèces au-delà d'un certain montant et l'amende fiscale sanctionnant le non-respect de cette interdiction ne s'applique pas aux



## Actualité juridique

**Professionnels : vous pouvez payer en espèces à l'étranger sans limite de montant ni amende fiscale.** Paiements réalisés à l'étranger. Une entreprise ayant son domicile fiscal en France ou agissant pour les besoins de son activité professionnelle ne peut pas régler ses achats en espèces au-delà d'un plafond actuellement fixé à 3 000 €. Les règlements au-delà de ce montant devant être effectués par un autre moyen de paiement (chèque, virement, carte de paiement...). À défaut, une amende fiscale, dont le montant ne peut excéder 5 % des sommes indûment réglées en numéraire, est encourue. **Précision :** *le plafond de règlement est fixé à 15 000 € pour les personnes qui justifient ne pas avoir leur domicile fiscal en France et ne pas agir pour les besoins d'une activité professionnelle.* Toutefois, le Conseil d'État vient de préciser que ce plafond ne s'applique qu'aux paiements réalisés en France. En conséquence, les règlements effectués en espèces à l'étranger par une entreprise établie en France ne sont pas concernés, cette dernière ne pouvant pas, à ce titre, être sanctionnée par l'amende fiscale précitée.

[Conseil d'État, 10 mai 2012, n° 337573](#)

**Paiement échelonné par chèques.** Question : J'ai effectué récemment un achat d'un montant important que j'ai réglé en remettant trois chèques au vendeur. En effet, celui-ci a accepté de n'encaisser immédiatement que le premier chèque et d'attendre quelques mois pour déposer les deux autres à sa banque. Or j'ai constaté que le vendeur n'avait pas respecté son engagement car deux chèques ont été concomitamment débités de mon compte bancaire. Que puis-je faire ? Réponse : malheureusement rien. Le chèque est un instrument de paiement qui est dit « payable à vue », c'est-à-dire payable au bénéficiaire dès sa présentation à la banque. L'utiliser à titre de crédit (tel que vous l'avez fait) ou à titre de garantie – on parle en langage courant de « chèque de caution » – revient à détourner le chèque de son unique fonction, ce que les juges n'admettent pas. Le bénéficiaire d'un chèque a donc tout à fait le droit de le porter immédiatement au crédit de son compte bancaire, même si ce chèque lui a été remis à titre de garantie ou s'il a été postdaté. Conseil : *quelle que soit l'utilisation qu'il entend faire du chèque, son signataire a donc intérêt à s'assurer que son compte est suffisamment approvisionné lorsqu'il le remet à son interlocuteur.*

### **24/09/2013 AKE BLOMQUIST Membre d'Honneur de l'AMDF**

*C'est avec une grande tristesse que nous devons vous informer du décès de Ake BLOMQUIST, Membre d'Honneur de l'AMDF. Il est décédé mercredi dernier à Helsinki de l'âge de 87 ans. Depuis de nombreuses années, le défunt était un délégué à toutes les réunions du WDC et également conférencier et pédagogue précieux lors de congrès AMDF et partout dans le monde. Ses connaissances et son grand sens de l'humour nous resteront toujours en mémoire. Il a gagné sa place éternelle dans les livres d'histoire de la danse aussi en raison de son travail pour populariser le tango finlandais et la danse Jenka. Nous avons perdu un grand et cher collègue et un ami avec une vision internationale. La présidente de l'AMDF et le Comité Directeur de l'AMDF présentent leurs très sincères condoléances à sa famille et ses amis dans cette période difficile.*

*René BARS? Secrétaire général AMDF | Pr du CFPD membre de la WDC.*

Bonjour Monsieur Barsi, Je dois vous informer que mon père, Åke Blomqvist, est parti danser avec les anges le mercredi 18.9. Il était en dehors, pour marcher à la banque, mais son cœur a décidé que c'était son tour de partir. Il est parti comme il voulait, vite et sans des maladies, pas dans l'hôpital. En Finlande, mon père était un des personnages les plus connus, donc la semaine passée a été terrible pour nous, quand tous les magazines et la télévision ont été très intéressés par cela. Est-ce que vous pouvez mettre en avant les tristes nouvelles pour les collègues, pour les amis français de mon père?

Je vous souhaite une bonne automne, *Clara Blomqvist.*



## Championnat d'Europe professionnel South American Show dance GERA (Allemagne) 08/09/2013

15 couples ont participé à ce championnat d'Europe, le niveau était très homogène et atteindre la finale n'était pas chose simple. Le panel de juges composé de M. K Breuer (Alle) qui a remplacé au pied levé M. MI Hull retenu sur la route, Mme V Bushueva (Rus), Mme D Weavers (GB), M Bakke (Holl), Mme L Cravero (Ita), Mme O Lemishko (Ukr) et moi même, a eu la lourde tâche de sélectionner 6 couples pour la finale pour ensuite décerner le titre au couple russe A Agamalyan / O Vasilyeva. Ce couple a interprété une version très personnelle de Roméo et Juliette, en effet ils ont joué leur propre histoire, lui: musulman et elle: catholique avec tout ce que cela peut engendrer lors d'une relation amoureuse entre ces 2 mondes... Un show plein d'émotions, de vérité et une morale: l'amour triomphe toujours. Le couple Allemand finissant second paraissait très déçus et on peut les comprendre, la seconde place est parfois très frustrante, de plus ils avaient de légitimes raisons d'y croire car ils ont présenté une performance totalement engagée sur une chorégraphie riche et subtile.

1. Arsen Agamalyan / Oxana Vasilyeva *Russian Federation*
2. Valera Musuc / Nina Trautz (14) *Germany*
3. Dmytro Rosenko / Nataliia Granko (16) *Ukraine*
4. Vasily Nikolaevskiy / Ekaterina Krysanova (15) *Ukraine*
5. Oleksandr Yelizarov / Nataliia Ivanova (20) *Ukraine*
6. Giuseppe Esposito / Roberta Iodato (6) *Italy*

Pour ma part le seul regret dans cette compétition est qu'aucun couple français ne se soit inscrit.

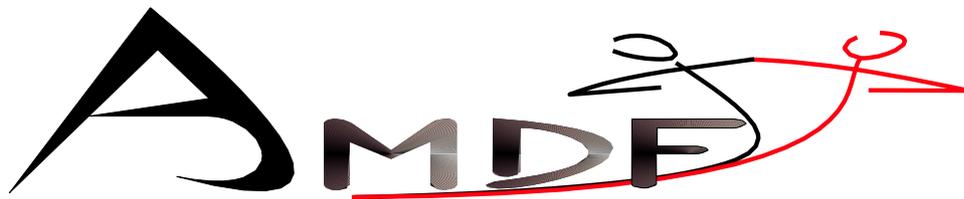
Le Showdance est une belle discipline très spectaculaire qui permet à certains danseurs de s'exprimer plus librement, de créer, de raconter dans un contexte différent de nos compétitions classiques...c'est un véritable challenge technique et chorégraphique qui demande beaucoup de travail bien sûr mais qui au bout du compte procure énormément de plaisir et aucun couple présent dans ce championnat ne le démentira; ils ont tous pris du plaisir et le public aussi. Je tiens à remercier l'AMDF pour ma nomination pour cette prestigieuse compétition

sous l'égide de la WDC.

*Frédéric Puaux.*

La ville de Gera a fait le choix d'organiser, cette année, les championnats d'Europe de Show Dance en Latines et en Standard. Pour notre première participation à cette discipline, nous avons décidé de concourir en standard uniquement car construire un sègue implique de construire un show qui respecte de nombreuses règles comme le nombre de portés maximum, le délai imposé avant de reprendre la position classique... La période étant chargée pour nous avec les championnats 10 danses qui arrivent, nous avons donc monté un sègue en standard sur le thème de Grease. L'organisateur nous avait demandé d'arriver avant 19h afin d'être présent pour le tirage au sort qui aura lieu lors d'un dîner organisé la veille du championnat. Malheureusement, aucune voiture n'était présente pour venir nous chercher, nous avons donc dû attendre 1h à l'aéroport et nous sommes arrivés juste à temps pour le tirage au sort. Nous tirons le numéro 4, mais comme le numéro 1 est forfait, nous serons donc le troisième couple à passer. Dommage, le chiffre 4 est la porte bonheur de Cyril ! Le lendemain, nous sommes donc invités à effectuer la répétition le samedi matin pour que les juges surveillants chargés de vérifier que notre show respectent toutes les règles. C'est chose faite, notre sègue respecte donc les règles nous pouvons concourir au championnat d'Europe qui aura lieu à 14h du même jour. Nous débutons notre performance, et avons l'agréable surprise que le public applaudit à l'entente de la musique, cela nous encourage et nous essayons de donner le meilleur de nous même. L'échange avec le public est très chaleureux. Malheureusement, le manque d'automatisme fait que nous faisons quelques erreurs dont une mauvaise réception de porté qui a certainement joué en notre défaveur du côté des juges. Et cela se confirme à 17h, nous apprenons que nous ne sommes pas sélectionné. Le classement est le suivant :

- 1- Steffen Zoglauer & Sandra Koperski – Germany
- 2- Adrian Klisan & Johanna-Elisabeth Klisan - Germany
- 3- Michael Nikolaev & Ksenija Kireeva - Russia
- 4- SeHyoung Jang Don & Adele Jang Don - England
- 5- Richard Still & Morgan Hemphill - England
- 6- Francesco Laterrenia & Loredana Caramia - Italy



### les championnats d'Europe de Show Dance en Latines et en Standard.

Les juges étaient : Ger – M. Weiss.GB – R. Bellinger. It – M. Colagrec. Nor – M. Andresen. Rus– L. Pletnev. Sc – S. Hannah. Sw– N-H. Carlzon. Pt – non votant : K. Gundlach. Surveillants : A. Clarke // A. Zenkevich  
Nous remercions l'AMDF de nous avoir permis de vivre cette première expérience et nous avons hâte de pouvoir nous améliorer pour représenter au mieux la France lors du championnat du Monde qui aura lieu à Bonn en novembre prochain.

.....

### Congres AMDF Août 2013 – Delphine FOUCHET

Le congrès annuel de l'AMDF s'est déroulé les 23, 24 et 25 août derniers à Paris (salle Japy – 11<sup>ème</sup>). Les adhérents, venus nombreux des 4 coins de la France, ont pu suivre des lectures de grande qualité dans des disciplines aussi variées que : la salsa, la milonga, le tango argentin, le west coast swing, les danses latines, les danses standards, la zumba, la country, les latin modes, le hip-hop, la street dance, le rock-bop et les danses en lignes. Au programme également le samedi, le Grand prix de France professionnels (fermé) latines et sègue latines ainsi que le Grand Prix JP. Brard WDC/AMDF/AL en standard et en latines. Pour juger ces compétitions, le jury était le suivant : J. Abrate (It) – M. Aufrère (Fr) – J. Barsi (Fr) – R. Barsi (Fr) – F. Fouchet (Fr) – J. Gérard (Fr) – D. Ginnetti (It) – V. Kekuh (Rus) – F. Pillon (It) – F. Visèle (Fr).

Les résultats des opens WDC/AMDF/AL ont donné :

Standard : 1<sup>er</sup> S. Vitacca, S. Vitacca (It) 2<sup>e</sup> M. Mura, A. Moskaliyova (It) 3<sup>e</sup> V. Villat, C. Montataianu (Fr) 4<sup>e</sup> E. Hoogstraten, A. Poort (Hol) 5<sup>e</sup> A. Egitis, I. Betkere (Let) 6<sup>e</sup> C. Crucy, S. Crucy (Fr) .

Latines : 1<sup>er</sup> M. Vaganay, A. Mauceri (Fr) 2<sup>e</sup> L. Di Lumpo, L. Sassi (It) 3<sup>e</sup> V. Villat, C. Montataianu (Fr) 4<sup>e</sup> L. Habermacher, A. Stiller (Fr) 5<sup>e</sup> G. Germain, F. Germain (Fr) 6<sup>e</sup> J-b. Pyck, A. Pyck (Fr)

#### Le Grand prix de France professionnels latines (fermé)

a vu la victoire de Stefano Moriondo, Angélik Meyer (1 1 1 1) devant Cyril Passerat, Lucie Jeanne (2 2 2 2) et Florent Trarieux, Diana Buraka (3 3 3 3). Stefano et Angélik ont également remporté le titre en Sègue latines (fermé). Un grand bravo à René Barsi, Josette Gérard, François Visèle et Aude Praga ainsi qu'à tout le comité directeur de l'AMDF pour l'organisation de ces 3 jours si denses et si riches... Rendez-vous en août 2014 !

.....

### Championnat du Monde de Classic Show Dance

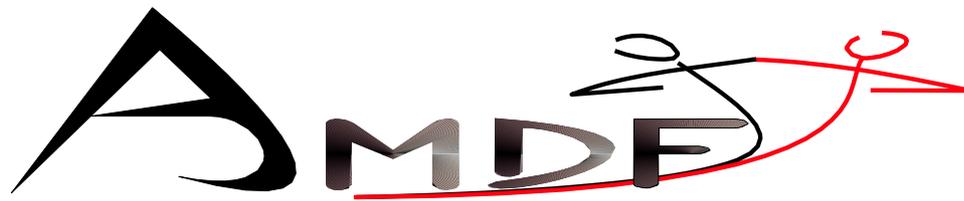
Pour notre première participation à un championnat du monde de Classic Show Dance, nous nous sommes rendus à Bonn en Allemagne. Le tirage au sort a eu lieu avant notre arrivée, et le sort a décidé que nous serions les premiers à passer ! Nous savons d'ores et déjà que cela va être très difficile, être les premiers à passer veut dire que nous devons marquer les esprits si on souhaite que les juges se souviennent de nous lorsqu'ils auront vu tous les couples. Dès l'échauffement, nous sentons que tous les couples sont déterminés pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Nous passons le contrôle sans encombre, nous respectons les règles et c'est déjà une bonne chose pour nous. On peut lire le stress sur les visages lorsque Rudolf Trautz leur demande de modifier quelques éléments. Nous allons donc nous préparer afin d'être prêts pour notre passage. L'avantage est que la compétition se déroule dans l'hôtel où nous séjournons, il nous est donc facile d'aller de la chambre à la salle. Une fois prêts, nous allons nous échauffer dans la salle, ce qui nous permet également de mesurer l'ambiance et de juger l'atmosphère de la salle. La salle est magnifique avec de beaux lustres et le public bien apprêté pour l'événement, cela nous donne une motivation supplémentaire et, lorsque notre nom est appelé, nous nous plaçons prêts à exécuter notre Sègue. Nous sommes très contents de notre prestation, nous n'avons pas fait d'erreur et les applaudissements du public se font ressentir ce qui nous conforte dans notre idée, nous avons effectué une bonne prestation.

Malheureusement, le niveau est relevé et nous manquons la demie finale à 2 marques. Nous finissons 16<sup>ème</sup>, le classement de la finale est le suivant :

1-St. Zoglauer – S. Koperski (All). 2-A. Klisan – J-E. Klisan (All). 3-E. Pappacena – F. Pappacena (Etats-Unis). 4-P. Cherdantsau – S. Rudkovskaya (Etats-Unis) 5-R. Still – M. Hemphill (Angl). M. Nikolaev – K. Kireeva (Russie).

Les juges étaient les suivants : David Lee (Ch) Delphine Fouchet (Fr) Adrian Pritchard (Angl) Christian Bertini (It) Hiroko Tachibana (Jap) Ingrid v. Szell (Aut) Vadim Vladykin (Rus) Michael Mead (E-U)

Klaus Gundlach (All). Nous sommes très heureux d'avoir pu représenter la France lors de ce grand événement, merci à l'AMDF pour son soutien.



**Le championnat d'Europe 10D était, cette année, organisé en Allemagne, à Chemnitz,**

ville qui a l'habitude de recevoir des événements de cette envergure, et cela s'est ressenti dans le professionnalisme de l'organisation. L'hôtel où nous avons été accueilli avait un accès direct à la salle ce qui était également très pratique pour notre préparation. Une très grande salle avec balcons et une piste assez petite pour les standards mais l'atmosphère de la salle semble être très chaleureuse. Nous commençons par la demie finale standard. Le résultat est danse par danse, nous réussissons à nous qualifier pour le tango et le quick step pour la finale. Notre première finale d'un championnat d'Europe ! Nous nous concentrons ensuite sur la demie finale de danses latines. Nous savons que c'est là que nous pouvons jouer notre carte! Et le pari est réussi, nous nous qualifions pour les 5 danses latines en finale. L'expérience des notes à main levée est aussi très motivante pour nous, car cela rebooste pour essayer de faire mieux pour la prochaine danse, surtout que les juges n'étaient vraiment pas d'accord, nous avons des notes de 2 à 7! Le résultat se fait attendre, nous savons que les places de 5 à 8 sont très serrées, et nous croisons les doigts pour avoir fait un bon résultat en latines.

**Lors de l'annonce, nous explosons! Nous sommes 6ème d'Europe!!!!** Le résultat complet est le suivant :

- 1 Steffen Zoglauer & Sandra Koperski (Germany)
- 2 Richard Still & Morgan Hemphill (England)
- 3 Florian Gschaider & Manuela Stoeckl (Austria)
- 4 Giuseppe Albanese & Sandy Lezza (Italy)
- 5 Gianfranco Galeone & Biagina Calignano (Italy)
- 6 Cyril Passerat & Lucie Jeanne (France)**

Les juges étaient : Aus – M. Zehender. Fin– E.Hento .Fr – J. Gerard. Ger – H.Kleibrink. GB– M.Redmond. It– C.Arzenton. Neth – S.van Geldre. Rus– B.Belousov. Ukr- S.Frantsen.

**Nous tenons à remercier notre coach Josette GERARD ainsi que nos professeurs qui nous entourent tout au long de l'année. Nous pensons également à nos sponsors Dancelife et Victoria Blitz qui nous aident.**





Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

Tél. : + 33 (0)1 48 59 21 24 Fax : + 33 (0)1 48 59 00 17 www.amdf.asso.fr Courriel : barsi.rene@sfr.fr

**C.F.C.D.A.**  
**AMDF/Amateur league**

Présente,  
sous la Présidence d'honneur de Jean-Pierre BRARD Député - Maire Honoraire de Montreuil

**Samedi 23 Aout 2014**

De 12h00 à 23h30

**PARIS**

**Grand Prix Jean Pierre BRARD**

AMDF (Amateurs League) Open to the World Standard / Latines

**BORDEREAU D'INSCRIPTION**

Remise des dossards 12h00 – Début des compétitions 13h30

NOM DU DANSEUR.....PRENOM.....

NOM DE LA DANSEUSE .....RENOM .....

ADRESSE.....

TELEPHONE .....Email .....

Open WDC A.M.D.F. (al): 16 ans & (+)	<input type="checkbox"/> 03 LA <input type="checkbox"/> 04 ST
Open WDC A.M.D.F. (al): 16 ans & (-)	<input type="checkbox"/> 05 LA <input type="checkbox"/> 06 ST
Open WDC A.M.D.F. (al): 35 ans & (+)	<input type="checkbox"/> 07 LA <input type="checkbox"/> 08 ST
Open WDC A.M.D.F. (al): 45ans & (+)	<input type="checkbox"/> 09 LA <input type="checkbox"/> 10 ST
Open WDC A.M.D.F. (al): 55ans & (+)	<input type="checkbox"/> 11 LA <input type="checkbox"/> 12 ST
Open WDC A.M.D.F. (al): 19ans & (-)	<input type="checkbox"/> 13 LA <input type="checkbox"/> 14 ST
Open WDC A.M.D.F. (al): 21ans & (-)	<input type="checkbox"/> 15 LA <input type="checkbox"/> 16 ST

**DROIT D'INSCRIPTION AMDF/AL DOIT ETRE FAIT EN ESPECES (cash) à la PRISE du DOSSARD**

Les couples acquitteront un droit d'inscription de **30€**

qui leur confèrera un droit d'accès à la salle pour toute la journée de la manifestation.

Un Droit d'inscription de 10€ sera demandé pour chaque compétition supplémentaire AMDF/AL (lat ou st)

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 15 AOUT 2014 : A RETOURNER**

[barsi.rene@sfr.fr](mailto:barsi.rene@sfr.fr) Tel: 06 09 49 21 09

**Dotations espèces WDC/AMDF (Amateur League)**

	1er	2e	3e	4e	5e	6e
Open 03. 04.	300€	200€	150€	100€	100€	100€
Open 05. 06.07.08.09.10.11.12.13.14.15.16.	100€	080€	070€	030€	030€	030€

Réservation des places : Tél. 06 09 49 21 09 Courriel : [barsi.rene@sfr.fr](mailto:barsi.rene@sfr.fr)

Bon de soutien et de participation aux frais donnant droit d'entrée : table : 25 € Gradins : 15€

Directeur technique : René Barsi Présidente du jury : Josette Gérard – Scrutateur : Fabrice Brodier

**INFO : [www.amdf.asso.fr](http://www.amdf.asso.fr) : <http://amdf-info.blogspot.fr>**



## RI/ AMDF :

### Article13 : Classification.

#### Des Juges, Directeur Technique, Scrutateurs, Président du jury et Examineurs.

##### 1) Les juges professionnels :

a) Conditions : Pour être juge de compétitions professionnelles, il faut : être diplômé au plus haut niveau : Maître A.M.D.F. / C.F.P.D, être à jour de sa cotisation A.M.D.F. pour l'année en cours, être adhérent L.N.D.P. et à jour de sa cotisation pour l'année en cours, être à jour de sa licence de juge pour l'année en cours (A.M.D.F. / W.D.C.), avoir dansé un championnat officiel professionnel et/ou avoir jugé une compétition ou Un championnat officiel Professionnel WDC. Ou être qualifié Directeur Technique (LNDF) de compétition Professionnels  
Le titre de juge se perd par démission ou radiation d'un Comité Directeur A.M.D.F. ou C.F.P.D. et/ou non-paiement de ses cotisations annuelles.

b) Classification des juges : On distingue 3 catégories de juges pour les compétitions professionnelles ou amateurs :

b1) - 1. Les juges de compétitions et championnats professionnels : **Juges A** : Juges L.N.D.P. Ayant dansé un Championnat officiel professionnel (toutes disciplines Confondues) Et/ou ayant jugé un championnat professionnel officiel WDC International et national à l'étranger. Ou Directeur technique (LNDF) Professionnels.

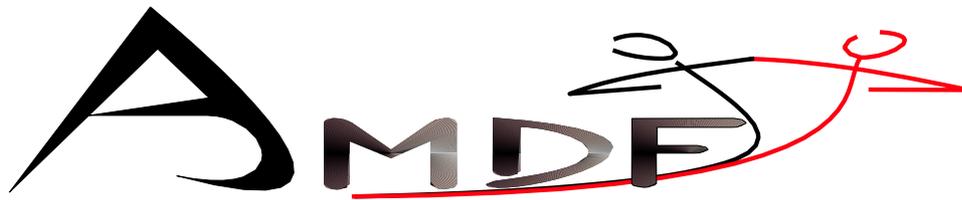
b2) La classification des juges pour les championnats du Monde, d'Europe, World Séries, est conforme aux exigences et règles du W.D.C. et/ou I.D.O. (décisions des bureaux des CFPD/AMDF)

CRITERES de la W.D.C. la personne est un citoyen ou légalement reconnu résident du pays désigné et a obtenu dans ce même pays lors d'un examen la qualification technique appropriée du style à juger. Dans le style de danse à juger, la personne doit avoir atteint au minimum le niveau (dans au moins un des championnats professionnels suivants). 1. La 1/2 finale du championnat du monde, championnat d'Europe ou continental, professionnel standard ou latine. Ou. 2. La 1/2 finale d'une world séries professionnel standard et/ou latine (Quel que soit). Ou. 3. Le 1/4 de finale de Blackpool lors du British open professionnel. Ou. 4. La 1/2 finale d'un championnat du monde du monde 10 danses, championnat d'Europe 10 danses (dans toutes les danses). L'obtention de l'un des résultats ci-dessus donne également la possibilité de juger un championnat 10 danses.

Pour un compétiteur, une période de 12 mois doit s'écouler après son retrait de la compétition avant qu'il ne soit admis à figurer sur la liste de juge d'un pays. Toute organisation membre a le droit de nommer parmi ses membres, toute personne qui a jugé un championnat WDC avant 2006. Le Dance Sport Executive Board examinera les propositions des pays membres pour tout membre qui ne possède pas l'expérience de compétition (voir b ci-dessus). Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae « complet » et d'un dossier détaillé donnant les raisons pour lesquelles cette personne particulière devrait être incluse dans la liste des juges. Le curriculum vitae doit contenir suffisamment d'informations pour que le DSEB prenne en considération les qualifications de la personne. Seul les juges qui sont actuellement inscrits et ayant payé leur cotisation à la WDC à travers leur pays membre et qui l'ont été pendant les trois années précédentes, sans DISCONTINUE, pourront être inscrits et / ou nommés pour juger les Championnats WDC.

b) - 2. Les juges des compétitions et trophées et championnats amateurs, classés. En 3 catégories, suite aux accords C.F.P.D. /L.N.D.P. /A.M.D.F. : Juges A, B, C. - Juges A (Maîtres A.M.D.F.) : Voir b) - 1. Ci-dessus - Juges B (Maîtres A.M.D.F.) : Ils peuvent juger toutes les compétitions, trophées et championnats Nationaux et internationaux amateurs (liste WDC) - Juges C (Moniteurs/CAPAD ou Professeurs/BPED de l'A.M.D.F) : Ils peuvent juger les Amateurs : Bronze et Argent et Or.

2) Les Directeurs Techniques : a) Pour officier au cours de compétitions et/ou de Championnat/Grand Prix de France Professionnels : - Ils doivent être Maîtres de Danse, à jour de leur cotisation A.M.D.F., et W.D.C. - Ils doivent être membres de la L.N.D.P. à jour de leur cotisation, - Ils doivent figurer sur la liste des scrutateurs officiels A.M.D.F.- Ils doivent avoir organisé commercialement un minimum de 5 compétitions Professionnelles nationales ou internationales. À compter de la date de leur qualification de Maître de Danse AMDF. - Ils doivent avoir été Directeur Technique professionnel, - Ils doivent faire une demande auprès de l'A.M.D.F. pour figurer sur la liste officielle, en Présentant les justificatifs du point ci-dessus (dates et lieux, etc. ...) b) Pour officier au cours de compétitions et/ou Championnat/Trophée de France amateurs : - Ils doivent être Maîtres de Danse, à jour de leur cotisation A.M.D.F. et W.D.C. - Ils doivent figurer sur la liste des scrutateurs officiels A.M.D.F., - Ils doivent être membres du C.F.C.D.A, à jour de leur licence de (professeur), - ils doivent être inscrit au CFCDA en tant qu'école de danse. - Ils doivent avoir organisé commercialement un minimum de 5 compétitions amateurs C.F.C.D.A.



## RI/ AMDF :

### Article13 : Classification.

Nationales ou internationales, à compter de la date de leur qualification de Maître de Danse AMDF, à compter de leur inscription en tant qu'école de danse au CFCDA - Ils doivent avoir été Directeur Technique pour amateurs, - Ils doivent faire une demande auprès de l'A.M.D.F. pour figurer sur la liste officielle, En présentant les justificatifs du point ci-dessus (dates et lieux, etc. ...) C) Pour officier au cours de Championnats Officiels W.D.C

Professionnels ou Amateurs : - ils doivent être reconnus juge (A / W.D.C.) pour les Championnats du Monde, d'Europe et World Séries. et Présentant les justificatifs DES POINTS (a) ci-dessus.

3) Les Scrutateurs : Pour officier, quelle que soit la compétition : et ou de Trophée de France amateurs ou Championnats de France ou Grand Prix Professionnels : Ils doivent être diplômés de l'A.M.D.F. (minimum : Moniteur/CAPAD) et à jour de leurs Cotisations annuelles (A.M.D.F. et Juge A.M.D.F. / W.D.C.) - Ils doivent pouvoir faire le Skating System sans l'aide d'un ordinateur, - Ils doivent avoir été stagiaire auprès du scrutateur officiel pendant un minimum de dix Compétitions (amateurs ou professionnelles). Ils doivent faire une demande auprès de l'A.M.D.F. pour figurer sur la liste officielle, En présentant les justificatifs du point ci-dessus (dates et lieux, etc....) - Pour pouvoir officier au cours des Championnats, Grand Prix, Compétitions professionnels, Ils doivent être licenciés de la L.N.D.P.

4) Le Président du Jury : Compétitions et championnats professionnels : juges A b) Compétitions, trophées et championnats amateurs : juges A et Directeurs Techniques - Présentateurs figurant sur la liste officielle AMDF des compétitions Et championnats amateurs et professionnels.

5) Examineurs des examens professionnels A.M.D.F./C.F.P.D. : Devront être licenciés Juges A.M.D.F. / C.F.P.D. Les examineurs sont les membres du Comité Directeur en exercice. Ils devront participer à un stage des examineurs A.M.D.F tous les 3 ans pour garder leur qualification d'examineur, après s'être acquittés d'une participation aux frais égale à 10 fois le tarif horaire du SMIC en vigueur.

### **BACHATA : par José SARABIA**

Origines : Caraïbes .Musique :4/4. Popularisée en Europe par le groupe musical Aventura.

BASE : 1à4 Pg de coté, bord intérieur Pd pointé avec hanche lég.soulevée

5à8 Idem : Pd coté etc...

1ere figure : SETENTA 1à8 base en couple fini double tenue.

1à4 tour de main Des s/bras G du Dr (enroulé de face)

1à8 déroulé Dse s/bras G, fini en couple

2eme figure : SENTENTA CON PEINE Y TUNEL.

1à8 base en couple : 1à4 en avant 5à8 en arr fini mains croisées D/G

1à8 1à4 : base coté à G, Des T complet à D s/bras D

5à8 : base coté à D et caresse main D au dessus de la tête de la Des : PEINE

1à8 1à4 : base coté à G, en reprenant la position SETENTA : DESPEINE

5à8 : base coté à D : Dse T complet à G s/bras D

1à8 1à4 : Dse coté, D T complet à D s/bras D : TUNNEL

5à8 : base coté à D, Dse T complet à D

3eme figure : PIRUETA CON CANGREJO.

1à8 1à4 : base av Pg

5à8 : base arr Pd prenant main D/ main D dans le dos de la Dse

1à8 1à4 : base av Pg Dr/Des PIRUETA à D fini face Dr main D/ main D

5à8 : base arr Pd 1/4 de T à D et passer main D derr le cou de la Des

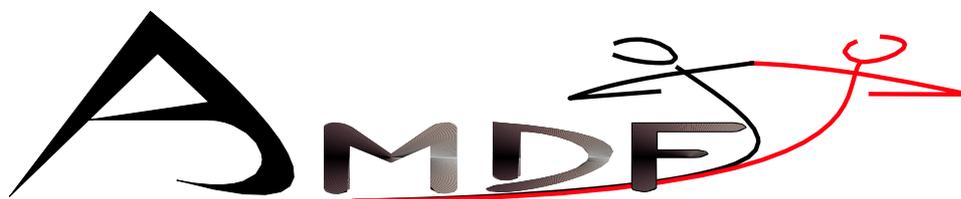
1à8 1à4 : marche arr= CANGREJO = tourner d'1 1/2 T à G

5à8 : marche arr= CANGREJO = tourner d'1 1/2 T à D

1à8 idem ci-dessus mais sans Tr à 8 (PCC)

1à8 1à4 : marche av en PCC

5à8 : Dr = 3/4 de T à G / Dse =3/4 de à d



dates	organisateur s	villes	manifestations	pro	ama t	ido
10/01/2014	WDC	Milan (ITA)	WDC AL	x	x	x
08/02/2014	M/Aufrere	Courbevoie	OPEN World AMDF(al) Trophée CFCDA		x	
15/02/2014	V/Jacquot	Mont Louis	Trophée CFCDA		x	
01/03/2014	AMDF/Barsi	Montreuil	Examens/AMDF	x		
02/03/2014	AMDF/Barsi	Montreuil	Examens/AMDF	x		
26/04/2014	WDC	Moscou	EUR LAT	x		
10/05/2014	WDC		EUR 10D	x		
07/06/2014	L Masse	Cergy	Trophée CFCDA	x		
21/06/2014	WDC	Mannheim	W Séries	x	x	
21/06/2014	J Gerard	Paris	OPEN World AMDF(al) Trophée CFCDA	x		
24/06/2014	WDC	Rimini (ITA)	W Séries	x	x	x
18/08/2014	AMDF/Barsi	Paris	Examens/AMDF	x		
19/08/2014	AMDF/Barsi	Paris	Examens/AMDF	x		
21/08/2014	AMDF/Barsi	Paris	AG/AMDF-LNDP-CFCDA	x		
22/08/2014	AMDF/Barsi	PARIS	Congrès AMDF	x	x	x
23/08/2014	AMDF/Barsi	PARIS	Congrès AMDF Trophée de France ST+AMDF/(AL) LAT+ST	x	x	x
24/08/2014	AMDF/Barsi	PARIS	Congrès AMDF	x	x	x
18/10/2014	WDC	Innsbruck (AUT)	W Master LAT	x	x	
25/10/2014	Praga/Voirin	Nancy	OPEN World AMDF(al) Trophée CFCDA	x		
13/11/2014	WDC	Assen (HOL)	W Series	x	x	
15/11/2014	WDC	Bonn (ALL)	EUR ST	x		
23/11/2014	WDC	Blackpool	W ST	x		
05/12/2014	WDC	DISNEY/PARIS	OPEN W CHT LAT ST	x	x	x
04/12/2015	WDC	DISNEY/PARIS	OPEN W CHT LAT ST	x	x	x
09/12/2016	WDC	DISNEY/PARIS	OPEN W CHT LAT + ST	x	x	x

## ORGANISATION L.N.D.P & sa PTE Josette GERARD DIMANCHE 09 FEVRIER 2014

De 10h00 à 13h15

A l'école de danse de PARIS : 17 rue du Fg du Temple 75010 PARIS. Metro : République

# REUNION DE JUGES :

A.M.D.F(AL) / L.N.D.P / C.F.C.D.A.

Si vous êtes « jeune juge » ou juge plus expérimenté, venez poser les questions que vous vous posez sur la piste (les critères ; les priorités suivant les niveaux, etc.)

**Pour répondre à vos questions Josette GERARD**

assistée de deux intervenants

TARIF : 15€ par personne.

Si vous souhaitez envoyer vos questions à l'avance, cela pourrait permettre d'avoir plus d'échanges.

"josette.gerard5" <josette.gerard5@orange.fr>

**Roger Peyrache**  
Maître de danse AMDF - Juge International

Préparation aux diplômes AMDF

*Danse de société, Compétition  
du débutant au professionnel*

40 rue des Frères Chappe - 42 000 Saint-Etienne  
Tél. / Fax : 04 77 21 54 02 - Tél. : 04 77 93 53 79  
E-mail : roger.peyrache@orange.fr

## LES DOSSARDS PAPIERS À JETER !

Plus de perte - Plus de tracas

UN SERVICE DE L'AMDF !!!

JEUX de dossards  
numérotés de 1 à 250

Prix : **90€**

LES DOSSARDS SONT DISPONIBLES  
DÈS MAINTENANT

Siège social AMDF

**102**  
Académie des Maîtres  
de Danse de France  
Tél. 01 48 59 21 24



Centre de danses  
**BENGASINI**  
Siège du Dynamic-Danse

*Dominique et Monique BENGASINI*  
Maîtres de danses AMDF - Juges Internationaux

**DU DÉBUTANT AU PROFESSIONNEL**  
Rock - salsa - tango argentino - Claquettes  
Danses de salon - Standards et latines

5, rue Confort - 69002 Lyon - Métro Bellecour  
Tél. 04 78 42 48 18 - Fax 04 78 38 38 05 - Port. : 06 80 73 39 16  
www.bengasinidanse.com - bengasini@fdj-ido.com



Groupe Agsko

Révélateur d'identité professionnelle !

### CRÉATION + IMPRESSION

- 1000 Cartes de visite ..... 99€
- 5000 Flyers ..... 130€
- 50 Affiches A2 ..... 120€

SITE INTERNET modifiable.... 1990€  
Impression tous supports...

## JOSETTE ET RENÉ BARSÌ

Champions d'Europe, vice-champions du monde  
dix fois champions de France Latines et Standard



22, rue Victor-Hugo  
93100 Montreuil  
Tél. : 01 48 58 17 34  
Métro : Croix de Chavaux  
Mairie de Montreuil

Cours d'ensemble - Tango - Rock - Valse - Style - Jazz - Ballet -  
Cours pour enfants - Préparation à l'examen de Maître de Danse

## JOSETTE GÉRARD

Finaliste championnat d'Europe  
Championne de France Latines,  
Standard & 10 danses  
Diplômée AMDF-Maître formateur  
Juge Internationale

Portable : 00 33 (0)6 09 49 21 09

### ECOLE DE DANSE DE PARIS

17, rue du Faubourg du Temple - 75010 Paris  
Tél. 01 42 40 22 83 - Fax 01 42 40 05 79  
Métro : République - Email : josette.gerard@free.fr



**F F D J**  
**C F D A**  
**I D O**

ROCK - BOOGIE - LINDY HOP - SWING -  
MIXING BLUES - DISCO FOX - CLAQUETTES  
- TANGO - VALSE - MILONGA - HIP HOP -  
DISCO DANCE - MODERN JAZZ - SALSA -  
CARAÏBES - MERENGUE - DANSE SHOW

M. Bengasini  
5, rue Confort - 69002 LYON  
Tél. 04 78 42 48 18  
Fax 04 78 38 38 05

[www.ffdj-ido.com](http://www.ffdj-ido.com)  
email : ido.france@wanadoo.fr

**CONTACTEZ-NOUS**  
pour développer ces disciplines en  
passages médailles ou compétitions

# evi boutique

*Diamant*



Distributeur exclusif

Tout pour la Danse de Salon et de Compétition

40 Boulevard Soult

81200 MAZAMET

05-63-97-04-10

[www.eviboutique.fr.st](http://www.eviboutique.fr.st)

[evi.boutique@wanadoo.fr](mailto:evi.boutique@wanadoo.fr)

## LIVRES SERVANT DE REFERANCES A LA PREPARATION DES EXAMENS AMDF

<b>DANSES STANDARD</b>	<b>Guy HOWARD</b>	<b>VALSE FRANCAISE</b>	<b>René BARSİ</b>
		<b>VALSE VIENNOISE</b>	<b>22, rue Victor Hugo</b>
			<b>93100 MONTREUIL</b>
<b>DANSES LATINES</b>	<b>Walter LAIRD</b>		
<b>SOCIAL DANSE</b>	<b>José SARABIA</b>	<b>MUSIQUE</b>	<b>François VISELE</b>
			<b>1773, av de la Gde Armée</b>
			<b>83300 DRAGUIGNAN</b>
<b>ROCK &amp; BOOGIE</b>	<b>Dominique BENGASINI</b>	<b>SALSA</b>	<b>O / M AUFRERE</b>
<b>HIP-HOP</b>	<b>5, rue Confort</b>		<b>9, Parc de Briançon</b>
<b>TANGO ARGENTIN</b>	<b>69002 LYON</b>		<b>78750 ANDREZY</b>
<b>DANSES ANCIENNES</b>	<b>Lina QUET/René BARSİ. CLAQUETES</b>		<b>Alain PIGA</b>
	<b>22, rue Victor Hugo</b>		<b>26, rue de la Résistance</b>
	<b>93100 MONTREUIL</b>		<b>42000ST-ETIENNE</b>